

CE, DP, CHSCT : **C'EST FINI !**

Emmanuel Macron, vient de faire adopter sa nouvelle loi travail par ordonnance, ce qui veut dire que le fonctionnement des organisations syndicales au sein des entreprises, NOTRE fonctionnement va être complètement changé. Nous sommes dans l'attente des décrets qui fixeront les heures de délégation et le nombre de poste CSE. En effet les instances du CE, des DP, du CHSCT vont être remplacées par une instance unique : Le Comité Economique et Social (CES) qui regroupera ces trois instances.

L'entreprise IKEA proroge tout les mandats jusque maximum fin 2018 afin de nous laisser du temps pour s'organiser. Les élections dans le futur se feront le même jour pour tous les établissements IKEA et cela par voie électronique. Toutes les élections qui étaient prévues sont donc annulées jusqu'à fin décembre 2018. Sauf pour le magasin d'Orléans et Tours.

Nous allons donc devoir renégocier l'accord du dialogue social qui n'est aujourd'hui plus adapté à nos instances.



NEGO PREVUES

Le droit à la déconnexion
Le contrat de génération
L'accord de classification
L'accord de mobilité
L'égalité professionnelle

CLIN d'ŒIL

Nous souhaitons bonne chance pour les élections de nos amis CFTC d'Orléans !

Les Délégués syndicaux CFTC IKEA de tous les magasins se sont réunis le vendredi 6 Octobre pour aborder les détails de l'accord sur le dialogue social suite à sa signature. La journée a été riche en échange et a permis à toutes et à tous de mieux se connaître.

